

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 1^{er} octobre 2019

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe - MEY Karine - CHEVALIER Jean-Pierre - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - RUET Raymond -**

Excusé(s) : - **DESSEIGNE Alain (procuration à Ch. VAURAZ) - PELLETIER Franck (procuration à G. GUILLARME) - LALLEMENT Annette (procuration à Ch. KOOMEN)**

Absent (s) :

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

Le nombre de conseillers communautaires, à compter des prochaines élections municipales sera de 60. Les 9 communes rurales avaient opté pour la solution de 50 conseillers.

Rapport annuel 2018 sur le service de gestion des déchets ménagers et assimilés :

- La moyenne par habitant est de :
 - o 240,74 kg pour les ordures ménagères
 - o 34,67 kg pour les déchets recyclables (sacs jaunes)
 - o 26,97 kg pour le verre
 - o 149,97 kg pour les déchets déposés à la déchèterie

Il est précisé dans ce rapport qu'une seule déchèterie est insuffisante par rapport aux nombres d'habitants de notre bassin de vie. Stationnement : Un terrain près de la gare, a été acquis par l'agglo pour augmenter le stationnement dans ce secteur de Villefranche.

OBJETS ENCOMBRANTS :

Une benne pour objets encombrants sera à disposition des habitants, la journée du **samedi 19 octobre, place de la Gare au PERREON**

EGLISE de SALLES :

Les travaux ont débuté le 11 septembre. Les réunions de chantier ont lieu le mardi (tous les 15 jours) à 11h sur place.

Afin de faciliter le transport du matériel, la grille d'entrée du Chapitre sera enlevée par l'entreprise TEILLARD et remise à l'issue des travaux de l'église et de la rénovation des allées et pelouses du Chapitre. Au niveau des subventions, la DRAC nous accorde la somme de 71 400 €. En attente du montant accordé par la région RHONE ALPES AUVERGNE.

ALLES et PELOUSES du CHAPITRE :

Les travaux doivent débuter le lundi 14 octobre avec l'entreprise CALAD JARDINS, pour se terminer fin novembre. Les réunions de chantier se dérouleront tous les mardis à 9h sur place.

INAUGURATION EGLISE St LAURENT D'ARBUISSONNAS :

Samedi 12 octobre avec une cérémonie religieuse (10h), suivie de la cérémonie officielle et d'un vin d'honneur. Tous les habitants sont conviés. Mme le Maire précise que l'association Les Amis de St Laurent ont procédé à l'achat de 51 chaises et d'un nouvel autel.

SYNDICAT DES EAUX :

La réfection du réseau « Route des Granges », sera réalisée d'ici la fin d'année 2019. Une convention sera signée entre Mr LEDAIN et le syndicat des Eaux, pour l'autorisation d'accès au suppresseur, situé sur sa propriété « Chemin de la Serve » et alimentant les habitations, situées au dessus, à combe-Arnoux

URBANISME :

a) Passage RAZON :

Mme le Maire fait part d'une demande de Mme RAZON pour transformer l'accès à sa propriété « passage à talon », en accès pour véhicule, « Allée des Ecoles ». Ce dossier a été transmis au notaire pour renseignements. Le conseil précise que les frais de notaire seront à la charge du demandeur.

b) Passage GHEZAL :

Mme le Maire, a renouvelé à Mr Eddy GHEZAL « Grande Rue », le souhait d'établir un acte notarié précisant que l'accès de sa propriété au parking du Marché (en face de La Benoite), ne peut être qu'un passage à talon (1 porte) et non un passage pour un véhicule. Les frais de notaire, étant à sa charge.

c) Permis TC PROMOTION :

Accord favorable des ABF pour le permis d'aménager de TC PROMOTION, rue de la Croix-Rousse, pour 5 maisons.

d) Propriété BOSGIRAUD :

Un document d'urbanisme a été déposé par un géomètre pour régulariser une partie de la route « Chemin de la Côte » (Une partie de cette voie communale appartient à Mr BOSGIRAUD). Les frais de géomètre et notaire seront partagés de moitié.

e) Galotrop :

Le notaire sera recontacté pour définir exactement les limites de propriété pour l'escalier d'accès au galotrop, entre la commune et Mr BOSGIRAUD

ECLAIRAGE et ILLUMINATIONS :

Mr BOUCAUD informe le conseil que le SYDER est toujours entrain de réaliser des études pour la mise aux normes des armoires électriques. Accord pour le devis (2 844 € TTC) des Ets SERPOLLET pour la pose et dépose des guirlandes d'illuminations (début décembre à début février).

LOCATIONS COMMUNALES :

Mr GEROLIN, locataire du logement situé au dessus de la cantine, a réalisé des aménagements intérieurs. Aménagements qu'il laissera lorsqu'il quittera l'appartement. Il demande s'il est possible de lui accorder une remise sur son loyer. Mr BOUCAUD s'est rendu sur place pour constater ses travaux d'embellissement et propose de lui accorder la gratuité d'un mois de loyer. Accord du conseil. Une délibération sera prise.

Mr et Mme REGNIER quittent l'appartement « Rue de la Voute » le 14 octobre prochain. Il est décidé de conserver la caution en totalité, compte tenu des dégradations dans la pièce principale de vie et des travaux de peinture nécessaires.

INSCRIPTIONS MONUMENTS HISTORIQUES :

Mme le Maire fait part au conseil de l'arrêté préfectoral favorable concernant l'inscription de la maison de Mr MENARD (suite à sa demande) ainsi que la cour commune, au titre des monuments historiques. Un courrier pour informer de cette décision, va être adressé à tous les propriétaires de cette cour commune (Mrs MATHON – DUFRENOY –KARRIERE – MENARD et DESMULES).

DOSSIER FUEL CHANAY :

Réunion, le vendredi 4 octobre, avec les experts et avocats pour le débordement du fuel, chez Mr CHANAY, le 19 juillet 2018.

ECOLE :

Les conseils d'école pour cette année scolaire, seront les 7 novembre, 17 février et 15 juin. Un exercice « Intrusion » sera réalisé ce mardi 8 octobre.

Le couloir de la maternelle sera refait durant les vacances de la toussaint (peinture et électricité)

PERSONNEL COMMUNAL :

En vue du remplacement de Thierry MATHIEU (départ à la retraite), 6 personnes ont été reçues pour un entretien. A ce jour, le choix du remplaçant n'est pas fait.

BULLETIN MUNICIPAL :

Les associations désireuses de faire passer une information dans le prochain bulletin municipal, peuvent le faire, en déposant leurs photos et articles, **pour le 25 octobre au plus tard.**

SPECTACLE FIN D'ANNEE :

Mme KOOMEN propose deux spectacles destinés aux enfants. Ce spectacle, se déroulera, le samedi 7 décembre, en fin d'après-midi, à la salle du Breuil. Le titre de ce spectacle sera dévoilé lors du prochain conseil du mois de novembre.

ANIMATIONS « ETE 2020 » :

- Samedi 20 juin :

En collaboration avec les enfants des écoles, le conservatoire, le musée « Le Prieuré » et l'ADEPA, un après-midi, musique médiévale sera proposé. Le programme reste à affiner. Réfléchir pour annexer la fête de la musique, organisée par la commune, à cette manifestation. Le conseil propose que la classe montante, en l'occurrence la classe en « 1 », s'occupe de la partie buvette.

- Rosés Nuit d'Été :

Cette manifestation sera reconduite l'an prochain. Au niveau de la date, celle-ci reste à confirmer. Nous souhaiterions le 1^{er} vendredi de juillet mais l'office de tourisme a émis la possibilité de faire la soirée d'ouverture à SALLES, soirée normalement prévue fin juin. A suivre.

- Spectacle Ecole de RIVOLET :

Mr THOMAS, habitant de la commune et directeur de l'école de RIVOLET, propose de présenter le spectacle qu'il réalise avec ses élèves, le samedi 13 juin. Ce spectacle serait suivi d'un concert par la troupe « Les Fourmis dans les Mains », à la salle du Breuil. Il est décidé de mettre à disposition la salle du Breuil, au tarif « associations de la commune ». D'autres éléments sont à approfondir, notamment qui paye la troupe, la logistique, l'intendance, etc..... Mme KOOMEN rencontrera Mr THOMAS pour finaliser.

NOEL DES ANCIENS :

Comme chaque année, les personnes âgées de 70 ans et plus recevront un panier gourmand ou seront conviées à un repas (vendredi 6 décembre 2019), au restaurant « La Benoite ». La commission se réunira le mercredi 23 octobre à 18h30.

MAISON « TOUR DES ARCHIVES » :

Mme le Maire a demandé une nouvelle fois à l'agglomération, l'établissement d'une convention pour la réalisation des travaux et l'utilisation d'une salle destinée également aux associations de la commune.

TOURISME :

Un totem métallique « GEOPARK » doit être installé sur le site touristique de la commune. A voir avec le musée « Le Prieuré » et le cabinet TRACE qui s'occupe de la rénovation du Chapitre, pour définir l'emplacement.

DIVERS :

Economie d'Énergie : Des permanences sont organisées le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois, à la maison de l'habitat à VILLEFRANCHE. Permanences ouvertes à tous. Sur RV.

Amicale Jeunes-Sapeurs Pompiers : 17 jeunes sont actuellement formés sur les communes de SALLES-ST JULIEN et BLACE (11 jeunes en 1^{ère} année, 4 en 3^{ème} année et 2 en 5^{ème} année).

SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES DU BEAUJOLAIS : Enquête publique, du 4 au 22 novembre pour le nouveau plan de gestion des rivières.

Archives Communales : Intervention des archivistes, les 14-15 et 16 octobre 2019.

PROCHAINES REUNIONS :

- Mardi 5 novembre 2019 à 19h**
- Mardi 3 décembre 2019**
- Mardi 7 janvier 2020**
- Mardi 11 février 2020**

